VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 10 AVRIL 2017

Présents : Serge Léger, maire
Eliza Leblanc, maire adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Yvonne Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h01.
(48 personnes sont présentes).

2017-28 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Hector Cormier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2017-29 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que le procès-verbal de la réunion publique du 6 mars 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Serge Léger, maire de la municipalité, procède à la présentation du rapport du maire du mois de mars 2017.

Le maire Léger présente un certificat de reconnaissance à Ferdinand Vautour pour avoir accompli 15 ans de service à la municipalité.

Pétitions, présentation et délégation.

Ronald Cormier, chef pompier, fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de février 2017.

2017-30 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de février 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Ronald Cormier procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois mars 2017.

2017-31 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que le rapport du Service d'incendie du mois de mars 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Tina Mazerolle, présidente du Comité de l'Arbre de l'espoir de Shediac, fait une demande au conseil du Village de Cap-Pelé à joindre le comité envisagant d'avoir les trois communautés, Shediac, Cap-Pelé et Beaubassin-est, à siéger sur cet organisme.

Pierre Gagnon, porte-parole de l'Association pour le Protection des marais et plage de l'Aboiteau, fait une présentation au conseil et à la salle. M. Gagnon et son groupe son extrêmement préoccupé par les effets néfactes sur l'environnement causer par le futur terrain de camping qui est proposé dans le Parc de l'Aboiteau.

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

<u>Projet d'arrêté concernant l'amélioration locale</u>

2017-32 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-017, **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-017, un **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE.**

2017-33 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-017.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

Comité des finances et d'environnement..

Conseiller Hector Cormier fait la présentation du rapport financier au 28 février 2017.

2017-34 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport financier au 28 février 217 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-35 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que la municipalité de Cap-Pelé a été en appel d'offres pour l'extension du système d'égouts sur le chemin Thibodeau et la réparation de la conduite d'égouts sous la rivière Tedish;

Attendu que la municipalité a reçu la recommandation de Crandall Engineering afin d'analyser les soumissions reçues;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé accepte la soumission de Foulem Construction Ltée au montant de

2 611 678.75$ pour le contrat du système sanitaire du chemin Thibodeau.

Les autres soumissions pour ce contrat de travail furent :

-	Modern Construction (1983) Ltd	2 984 652.50$
-	Bowser's Construction Ltd	3 000 982.50$ corrigée
-	Dexter Construction Company Ltd	3 155 479.25$
-	MacDonald Pavin & Constr. Ltd	3 223 162.50$ corrigée
-	Beale & Inc Construction	3 677 872.50$
-	MacArthur's Paving & Constr.	3 938 807.50$
-	Birch Hill Construction Ltd	Rejetée

ADOPTÉE

2017-36 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que la municipalité vient d'accepter la soumission à l'égard de l'extension du système d'égouts sur le chemin Thibodeau et de la réparation de la conduite sous la rivière Tedish;

Par conséquent, je propose que l'asphaltage du chemin Thibodeau, soit la somme approximative de 610 000$, soit payée par le budget général de la municipalité;

Par conséquent, je propose que la municipalité charge approximativement 2.81$ le pied de façade pour une période de 17 ans dans le but de payer la contribution municipale de 430 000$ qui équivaut à la somme approximative pour l'extension des égouts sanitaires sur le chemin Thibodeau.

Il est à noter qu'une somme approximative de 362 000$ sera pour réparer la conduite d'égouts sous la rivière Tedish.

ADOPTÉE

2017-37 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité a un arrêté concernant le système d'égouts sanitaires public dans le Village de Cap-Pelé;

Attendu qu'une section de l'arrêté dicte les frais de branchement dans la municipalité;

Par conséquent, je propose que pour le projet d'extension du système d'égouts sur le chemin Thibodeau, le frais de branchement sera de 100$ pour les 3 premières années pour ensuite suivre les frais définis dans l'arrêté municipal Nº A-004 soit l'arrêté concernant le système d'égouts sanitaires public dans le Village de Cap-Pelé.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

2017-38 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

_____	_____
Serge Léger	Stéphane Dallaire
Maire	Secrétaire-greffier